

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/19
10 septembre 2003

(03-4751)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

NOUVELLE-ZÉLANDE

Déclaration de S.E. M. Jim Sutton
Ministre des négociations commerciales

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués

Je voudrais exprimer les remerciements de la Nouvelle-Zélande au Mexique pour son hospitalité et pour l'excellente organisation de cette Conférence.

Le Président Derbez n'a pas une tâche facile, mais il a le mandat de Doha pour le guider et des amis, au nombre desquels la Nouvelle-Zélande, désireux de l'aider à trouver la voie.

Nous sommes disposés à faire preuve de pragmatisme et à chercher des solutions, mais il existe des normes minimales que le présent cycle de négociations doit satisfaire.

L'agriculture, notre plus grand défi et notre plus grande chance

Des progrès dans le domaine de l'agriculture peuvent débloquer le présent cycle de négociations, mais sans progrès réels dans l'agriculture celui-ci ne pourra être qu'un échec.

Les pays riches de l'OCDE, qui ont subventionné et protégé leurs agriculteurs tout en bénéficiant de la liberté grandissante des échanges de produits et de services industriels, doivent donner l'exemple.

Pour commencer, et c'est un élément essentiel, l'Union européenne, les États-Unis et tous les autres pays qui subventionnent leurs exportations doivent profiter de la rencontre de Cancún pour convenir sans équivoque qu'un des résultats du Cycle de Doha sera l'élimination progressive de toutes les subventions à l'exportation. Nous pourrions négocier l'an prochain le calendrier et les modalités.

Deuxièmement, **l'accès aux marchés**. Le texte du Président, dans son état actuel, ne garantit nullement que les secteurs sensibles seront ouverts à la concurrence.

La Nouvelle-Zélande est prête à reconnaître que les produits sensibles pourraient nécessiter un traitement spécial, mais nous attendons quelque chose en échange. Si un produit doit faire l'objet d'une réduction tarifaire qui n'est pas intégrale, il faut qu'il y ait au moins un élargissement des contingents tarifaires et que ces contingents permettent un accès effectif aux marchés.

Troisièmement, en matière de **soutien interne**, nous devons faire en sorte que des réductions véritables soient apportées aux programmes des principaux acteurs, afin de commencer à faire des réformes pour tous les produits.

Si nous sommes disposés à agir dans ce sens, il en résultera des progrès non seulement pour l'agriculture elle-même, mais aussi dans tout notre programme.

En matière de **développement**, j'estime que si nous prenons les bonnes initiatives dans les domaines clés, nous permettrons aux pays en développement de tirer le plus grand profit de cette négociation.

Nos ambitions vont au-delà de l'agriculture: nous sommes partisans d'une approche véritablement libéralisatrice, en matière d'accès aux marchés, pour les produits non agricoles aussi.

Nous avons besoin d'une formule simple, ambitieuse et harmonisatrice et d'une démarche qui apporte une libéralisation réelle dans les secteurs les plus protégés, y compris la sylviculture et la pêche.

En ce qui concerne les questions de Singapour pour faire des progrès il faudra être sensible aux préoccupations qui ont été exprimées à leur sujet. Les pays en développement ont des problèmes réels de capacités. Nous ne pourrions avancer dans ce domaine, individuellement ou tous ensemble, que si nous pouvons mettre sur la table des négociations des options à la fois claires et réalistes.

À Doha, nous avons tous pris l'engagement de promouvoir le développement durable et d'améliorer le soutien mutuel du commerce et de l'environnement. La Nouvelle-Zélande soutient la proposition tendant à donner une base plus concrète à l'invitation faite à des organisations environnementales internationales et à des secrétariats d'AEM de premier plan d'assister aux Sessions extraordinaires du Comité du commerce et de l'environnement.

La Nouvelle-Zélande est satisfaite de l'état d'avancement des négociations visant à renforcer les disciplines en matière de subventions à la pêche. Apparemment, la pêche s'est fait depuis Doha de nouveaux amis, et des amis bienvenus. C'est un début encourageant. Là encore, le mot d'ordre doit être "ambition".

Je voudrais conclure en disant que notre objectif, dans ce Cycle de Doha, est de contribuer réellement à améliorer les conditions d'existence de tous nos peuples.

Notre tâche ici est de prendre les décisions qui pourront apporter une contribution au développement dans le domaine du commerce.

Pour notre part, en Nouvelle-Zélande, nous sommes résolus à intégrer comme il convient notre politique commerciale et nos autres politiques gouvernementales comme celles qui concernent l'environnement, le travail et le développement, car pour nous, développement économique et développement social peuvent et doivent aller de pair.
